

Demande d'inscription en classe de 6^{ème} 6^{ème} ULIS

Dossier à remettre complet au secrétariat du jeudi 13 au jeudi 20 juin :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h45 à 17h
- Le mercredi de 7h45 à 11h45

COLLÈGE
BUCAILLE
CHARCOT

Le Principal,
P.MARIE,

La Principale
adjointe,
D.PICARD

Téléphone:
02 33 53 17 61

Mél.
ce.05020081
@ac-normandie.fr

Site web
[https://bucaille-
charcot.etab.ac-
caen.fr/](https://bucaille-charcot.etab.ac-caen.fr/)



30, rue de la Bucaille
BP 315
50100 CHERBOURG
EN COTENTIN



IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : _____ Prénom 1* (2) : _____

Prénom 2 : _____ Prénom 3 : _____

Né(e) le* : _____ Sexe* : F M

Pays de naissance* : _____ Département de naissance* (3) : _____

Commune de naissance* (3) : Nationalité* :

L'élève habite* (4) : Père Mère Autre : _____

* obligatoire (1) Nom de famille : nom de naissance (2) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil (3) Pour les élèves nés en France Département (ex : 75) et commune de naissance : (4) n'indiquer qu'un seul responsable même en cas de garde alternée ou d'habitat chez les 2 parents

Je soussigné(e) (NOM -Prénom) _____ responsable légal de
l'élève **NOM et Prénom(s)** _____ déclare avoir pris
connaissance du document « Fiche de renseignements : information sur le traitement de vos
données personnelles »

A _____, le ___ / ___ / _____ Signature :

Pièces à compléter et à fournir

- Fiche d'urgence (jaune)
- Photocopie des pages de vaccinations dans le carnet de santé (à agraffer à la fiche non confidentielle)
- Fiche non confidentielle
- Fiche de renseignements Vie Scolaire (verte)
- Fiche Foyer Socio-Educatif (rose) : si adhésion, chèque à libeller à l'ordre du Foyer Socio-Educatif du collège Bucaille-Charcot en indiquant le nom et prénom de l'élève ou espèces à mettre dans une enveloppe avec le nom et prénom de l'élève
- Relevé d'Identité Bancaire (sert **uniquement** pour le virement des bourses nationales et/ou remboursements éventuels et **non** pour des prélèvements automatiques)
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie de la carte nationale d'identité de l'élève : **celle-ci devra être en cours de validité pour les épreuves du DNB** et sera nécessaire pour pouvoir participer à des sorties et/ou voyages scolaires à l'étranger
- En cas de séparation ou de divorce, photocopie de la décision de jugement pour la garde de l'enfant

L'attestation d'assurance scolaire sera à fournir à la rentrée

A fournir également pour les élèves arrivant en 6^{ème} d'un autre collège

- Certificat de radiation-exeat fourni par l'établissement précédent
- Photocopie des bulletins trimestriels ou semestriels de l'année de 6^{ème}
Élève boursier oui non

L'inscription ne sera définitive que lorsque le dossier sera complet

FICHE DE RENSEIGNEMENTS année scolaire 2024-2025
REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Sauf décision de justice contraire (joindre un avis de jugement), les responsables légaux sont redevables à parts égales des frais scolaires de l'élève.

Si séparation des parents : ☞ personne qui paye les frais scolaires (ne cocher qu'une seule case. Cette personne recevra par courriel les factures de cantine) Père Mère Autre :

Ci-dessous le lien à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent) :

	Représentant légal ☞ lien avec l'élève : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre : _____ A contacter en priorité : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Représentant légal ☞ lien avec l'élève : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre : _____ A contacter en priorité : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Nom et prénom		
Adresse		
@ Courriel		
☎ Domicile		
☎ Mobile		
☎ Travail		
Profession (annexe fiche de renseignement)	Code : _____ Libellé : _____	Code : _____ Libellé : _____
Communication	J'accepte : - de transmettre mon adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non - de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	J'accepte : - de transmettre mon adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non - de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE

Lorsqu'elle existe, la personne en charge est différente des représentants légaux ci-dessus : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

☞ personne qui paye les frais scolaires
Lien avec l'élève : _____

Nom et prénom	
Adresse	
@ Courriel	
☎ Domicile	
☎ Mobile	
☎ Travail	
Communication	J'accepte : - de transmettre mon adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non - de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

AUTRE(S) PERSONNE(S) A CONTACTER SI RESPONSABLES NON JOIGNABLES

1^{ère} personne

Lien avec l'élève :

Nom et prénom :

☎ :

J'accepte de recevoir des SMS : oui non

2^{ème} personne

Lien avec l'élève :

Nom et prénom :

☎ :

J'accepte de recevoir des SMS : oui non

L'élève est pris en charge ou suivi par un intervenant extérieur : NON OUI précisez :

**Options et langues vivantes proposées au collège Bucaille-Charcot
Ajout d'heures par semaine à l'emploi du temps de base de l'élève**

	Bilangue	Sections sportives et conventions sportives
Options	3h d'anglais et 3h d'allemand	Sections sportives ☞ Basket, Athlétisme : SÉLECTIONS par les <u>fédérations sportives</u>
		Conventions sportives ☞ Gym, Natation : SÉLECTIONS par les <u>clubs sportifs de référence</u>
		Le choix des activités sportives proposées se fait en lien avec les instances sportives qui les animent (fédérations ou clubs).
6^{ème}	+ 2h	+ 4h

Scolarité précédente

Établissement et adresse :

Classe : Redoublant : OUI NON

Choix des options en 6^{ème}

Bilangue anglais-allemand

Section sportive : **Sélection validée (fournir la copie du courrier)** ☞ Athlétisme Basket

Convention sportive : **Adhésion effective au club sportif**

Gym (Gym 2000)

Natation (Aquatic Club Cherbourg ou Association de Sauvetage et d'Éducation à la Sécurité du Cotentin)

Si vous souhaitez réaliser plusieurs options, le collège étudiera la faisabilité.

En fonction des places disponibles, de la compatibilité des emplois du temps et de la capacité de l'élève à assumer la surcharge de travail, le collège accédera ou non à la demande.

Contactez le secrétariat pour des demandes de précision.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS année scolaire 2024-2025

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation**.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous

Vous-même : Civilité* : Mme M. Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) : Prénom 1* (3) :

Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

Votre concubin(e) : Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). **L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche**

Civilité* : Mme M. Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) : Prénom 1* (3) :

Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

* **obligatoire** (1) Nom de famille : nom de naissance (2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil (4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Signature

INFORMATIONS RESTAURATION

A son arrivée au collège, pour l'accès au restaurant scolaire, l'élève reçoit une carte magnétique personnelle gratuite. Cette carte est valable toute sa scolarité et devra être restituée au collège à la fin de celle-ci. En cas de détérioration ou de perte, une nouvelle carte lui sera délivrée moyennant un paiement de 5€ au service intendance.

Un élève est demi-pensionnaire s'il mange à la restauration tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de la semaine. Un élève qui mange exceptionnellement ou régulièrement un, deux ou trois jours fixes maximum par semaine sera considéré comme externe et ne pourra pas percevoir de bourse départementale.

Pour les élèves demi-pensionnaires

Les frais de demi-pension sont à payer une fois par trimestre, après réception de la facture qui est transmise par mail au **seul responsable financier**. Le montant du trimestre est forfaitaire même s'il est calculé en fonction du nombre de repas du trimestre. Le Département de la Manche fixe les tarifs.

Tarif année civile 2024 : 433.50 € soit 3.30€ en moyenne le repas. Les frais de demi-pension pour le trimestre septembre à décembre 2024 seront de 181.50 € (hors bourses et/ou remises). Les montants pour les trimestres de 2025 ne sont pas encore arrêtés.

Des aides qui réduisent les frais de demi-pension (bourse nationale, bourse départementale et fonds social cantine) peuvent être accordées sous conditions de ressources.

Pour les élèves externes au ticket

Un élève peut manger au restaurant scolaire régulièrement (un, deux ou trois jours fixes par semaine) ou de manière exceptionnelle sur accord préalable du collège : il est alors considéré comme externe et pourra bénéficier, sous conditions de ressources, d'une bourse nationale mais pas d'une bourse départementale qui n'est attribuée qu'aux seuls élèves demi-pensionnaires. Le prix du repas en 2024 est de 4.20€. Le Département de la Manche n'a pas encore fixé le tarif pour 2025. Un formulaire sera distribué à la rentrée aux élèves externes qui souhaiteraient adopter ce régime scolaire d'externe au ticket.

J'inscris mon enfant pour l'année scolaire* 2024-2025 comme :

Demi-Pensionnaire (repas tous les jours) Externe Externe au ticket (repas 1, 2 ou 3 **jours fixes**).

Un formulaire d'inscription à ce régime sera distribué à l'élève le jour de la rentrée pour qu'il soit complété et retourné à l'intendance selon l'emploi du temps de l'élève.

Il ne sera pas possible d'obtenir une bourse départementale, qui est accordée sous condition de ressources aux seuls élèves demi-pensionnaires.

*un responsable légal peut demander par écrit à modifier au cours du mois de septembre puis 15 jours avant chaque début de trimestre le régime scolaire de son enfant.

A, le

Signature